

**Zeitschrift:** Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 16 (1880)  
**Heft:** 8

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

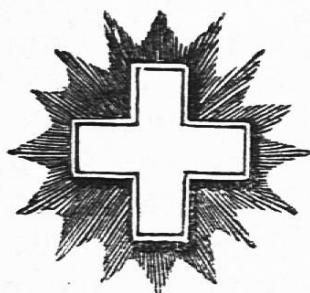
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL



15 AVRIL 1880.

XVI<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 8.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — Lehrertag ou assemblée générale des instituteurs de la Suisse à Soleure, en août 1880.  
— Pédagogie française. — Pédagogie et Encyclopédie française. — Correspondance. — Bibliographie.  
— Chronique scolaire. — Partie pratique.

---

## Lehrertag ou assemblée générale des instituteurs de la Suisse à Soleure, en août 1880.

Les 15, 16, 17 août, comme nous l'avons dit dans la « Chronique scolaire, » le *Lehrertag* ou Congrès des instituteurs de la Suisse allemande aura lieu à Soleure. Les questions qui y seront traitées sont :

I. *L'école complémentaire.* — Rapporteur : M. Gunzinger, Directeur de l'Ecole normale ou Séminaire des instituteurs du Canton de Soleure.

II. *La meilleure manière de former les instituteurs et de leur procurer le libre passage d'un Canton à l'autre.* — Rapporteur : M. Ruegg, professeur de pédagogie à l'Université de Berne et ci-devant Directeur de l'Ecole normale du Canton de Berne.

III. *Les examens de recrues.* — Rapporteur : M. Næff, de Zurich, membre du Conseil d'éducation de ce Canton.

La Suisse romande est cordialement invitée à prendre part

au *Lehrertag*. Le Comité-directeur, dans sa réunion de mars, a décidé de soumettre la question au Comité central, qu'il songe à convoquer en mai prochain.

Notre participation au *Lehrertag* n'est pas douteuse. Mais dans quelle mesure se fera-t-elle? Il importe qu'à ce Congrès de Soleure, nous soyons plus nombreux qu'à celui de Zurich, où nous étions en tout une dizaine. La ville de l'Aar est plus rapprochée que celle de la Limmat. Quelle attitude aussi comptent prendre les Suisses français ou romands relativement aux questions posées et surtout concernant la seconde, la plus grosse de conséquences pour l'instruction publique de la Suisse en général et de la Suisse romande en particulier, si tant qu'il puisse être question d'une *formation ou éducation unique* des instituteurs de la Suisse catholique, de la Suisse protestante et de la Suisse trilingue (allemande, française, italienne), sans parler de la Suisse romanche.

Comme on le voit, la prochaine réunion du Comité central ne manquera ni d'intérêt, ni d'importance, et nous appelons l'attention du corps enseignant sur les questions posées pour les journées de Soleure et sur lesquelles nous sommes appelés à nous former un jugement.

P. S. Il paraît que l'on compte encore sur un co-rapporteur de la Suisse française pour traiter la question de l'Ecole complémentaire; le Comité central romand, dans sa réunion de mai, aura à se prononcer sur cette éventualité et sur le sens dans lequel la première question doit être traitée.

A. DAGUET,  
membre du Comité central du *Lehrer-Verein*.

---

### Pédagogie française et encyclopédie.

Le grand ouvrage de M. Reclus, cette géographie monumentale qui aura 600 livraisons, en est à ce jour (avril 1880) à sa 300<sup>me</sup> livraison. Cette partie du travail de M. Elisée Reclus emprunte un intérêt particulier à la circonstance qu'il y est traité au long de l'Empire russe vers lequel se porte aujourd'hui l'attention publique, attirée par les événements dont ce pays et St-Petersbourg surtout sont le théâtre. Rien n'est plus propre à faire connaître les difficultés qu'entraînerait pour l'empire moscovite une organisation en monarchie constitutionnelle proprement dite que la multiplicité et la diversité des populations et des races dont se compose ce monde encore en grande partie asiatique de mœurs, de culture, de langue même.

Avec la publication de M. Reclus marche de pair, dans la même librairie Hachette, celle du *Dictionnaire de géographie* de M. Vivien de St-Martin. Les 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> fascicules viennent de sortir de presse et vont de la lettre A à D. Géographie physique, politique, économique, ethnologie, géographie historique, bibliographie, toutes ces parties de la *science de la Terre et de ses habitants* sont étudiées dans ces livraisons auxquelles préside l'ordre alphabétique, par opposition à l'ordre systématique de la publication de M. Elisée Reclus.

L'ouvrage entier formera deux magnifiques volumes in-4<sup>o</sup>, contenant chacun 200 feuilles, soit 1600 pages. Chaque fascicule se vend fr. 2,50.

Dans la liste des collaborateurs de M. Vivien, nous regrettons de ne trouver aucun de nos compatriotes suisses, bien que les géographes savants ne nous fassent pas défaut, à commencer par M. Paul Chaix, dans la Suisse romande, et M. Wettstein, dans la Suisse allemande.

Le *Dictionnaire de pédagogie*, de M. Buisson (maison Hachette), continue à paraître sous la double forme qu'il revêt d'*Encyclopédie théorique et historique de l'instruction primaire* et d'un *Cours complet d'études à l'usage des écoles normales*. Le premier en est à la lettre D; le second est plus avancé et a atteint la lettre G. Il y a dans ces deux ouvrages d'excellentes choses et bien des points de vue neufs, à côté de redites inévitables et d'articles comparativement faibles. Il n'en peut être autrement. Tout dépend du savoir et de la capacité des collaborateurs. Pendant que certains objets sont traités avec un développement qui nous paraît hors de proportion avec le plan général de l'ouvrage (l'article Convention, par exemple), il en est d'autres qui ne sont qu'effleurés et demanderaient à être traités plus au long. Mais, somme toute, il y a un riche fonds d'instruction dans ce double dictionnaire qui vaut à lui seul toute une bibliothèque.

Dans cette revue générale, nous ne pouvons entrer dans les détails. Nous espérons y revenir.

Parmi les revues pédagogiques qui paraissent en France, une place importante est due à la *Revue pédagogique*, publiée chez Delagrave (rue Soufflot, 15), sous la direction de M. Cocheris. Rédigée d'abord par M. Hanriot, puis par MM. Cocheris et Hanriot, cette feuille mensuelle paraît maintenant par les soins de M. Cocheris tout seul, avec la collaboration de membres de l'Institut, d'inspecteurs de l'enseignement, d'instituteurs d'écoles normales, etc., etc. Nous avons noté au passage, dans les numéros qui nous sont parvenus de l'année 1879, un aperçu inté-



ressant sur l'enseignement de la langue maternelle et sur le P. Girard, par Delapierre; une étude étendue et neuve de M. Martin sur les doctrines pédagogiques des Grecs; une autre sur la géographie des terres arctiques et les terres qui avoisinent le pôle nord, de M. Chotard; les principes de construction scolaire, par M. Narjoux; l'enseignement de la langue française aux enfants, de M. Georgin. Dans les trois premiers numéros de l'année 1880, nous avons remarqué un travail de M. Rousselot sur la *Pédagogie dans une école de filles*, un article de M. Chau-meil sur la *Réforme de l'enseignement primaire*, des lettres de M. Cadet sur la pédagogie, une critique des fables de Lafontaine au point de vue de la morale enfantine par M. Mennehand et un article de M. Lagout en faveur de la *takimétrie*, dont l'utilité est controversée et avait donné lieu à une critique sévère de M. Bovier-Lapierre dans le numéro d'octobre 1879, et où ce dernier résumait son impression en disant que ce que cette réforme de l'enseignement géométrique a de bon n'est pas nouveau, et ce qui est neuf dans cette méthode n'est pas bon, et qu'on fait trop de bruit autour de cette méthode. A. D.

(A suivre.)

## CORRESPONDANCE

Milan, 12 mars 1880.

Monsieur le Dr A. Daguet, rédacteur en chef  
de l'*Educateur*, Neuchâtel.

Votre revue pédagogique, si dignement dirigée, si savamment rédigée au grand avantage des apôtres de la sainte mission de l'enseignement, se peut bien nommer décidément plus internationale que suisse, et en effet elle parcourt, dans son voyage d'irradiation comme la lumière, nombre de pays non-seulement en Europe, mais encore au-delà de l'Océan.

Veillez pourtant agréer, Monsieur, un salut avec mille éloges, mille souhaits aussi de la part d'un de vos admirateurs qui vit un peu loin de vous, mais cependant dans une ville où le nom suisse est synonyme d'instruction, de travail et d'honnêteté.

Un salut à votre noble et charmante patrie, vieille terre de la liberté, berceau et abri d'hommes laborieux et infatigables.

Nous avons depuis quatre mois un journal d'un nouveau genre, qui paraît à Florence et qui semble devoir jeter des racines bien profondes, car son but est moral, il ne parle pas politique, il n'est que littéraire et scientifique.

C'est l'*Ateneo universale*. Il ne paraît qu'une fois par mois, mais il renferme dans ses 128 pages, les plus beaux, les plus utiles articles d'art, de

littérature et de science qu'on puisse désirer. Et tout cela pour 30 centimes le numéro.

A titre d'essai, je vous envoie un extrait d'un des articles du dernier numéro. Je vous le traduis, dans le cas que vous croiriez devoir le publier, parce qu'il traite de choses scolaires.

L'auteur en est M. N. Castellini, inspecteur d'écoles.

Il tire son argument d'un article de M. Hancock, surintendant des écoles de Cincinnati (Nord-Amérique) : « Les meilleurs systèmes d'enseignement, les méthodes les plus ingénieuses, les programmes d'études les plus complets, quelque bons qu'ils soient en théorie, quelque réguliers qu'ils semblent au point de vue philosophique, ne produisent aucun effet si l'Etat ne possède pas des instituteurs intelligents et capables de les mettre en pratique. . »

M. Castellini, après avoir noté qu'en Italie on ne regrette pas seulement l'insuffisante pratique pédagogique des instituteurs, mais aussi le défaut de méthodes ingénieuses, de programmes complets, ajoute :

« La profession d'instituteur doit être l'effet d'une vocation profondément sentie, fruit de jugement et de réflexion. Elle doit partir spontanément d'une influence intime, qui donne la force d'accomplir cette tâche de second père, influence qui fut précisément le secret des grands pédagogues qui se nomment Fellenberg, Pestalozzi, Girard.

« ...J'ai vu plusieurs fois, en ma qualité d'inspecteur scolaire, que le maître nouveau, quand il commence à faire l'école, ne marche jamais à coup sûr, mais se met à tâtonner et à faire des essais aux dépens du temps et des pauvres enfants qui l'entourent. »

Et plus loin il continue : « Les systèmes que j'ai vus, dans la plupart des écoles que j'ai visitées, consistaient précisément à faire le contraire de ce qu'il faudrait pour obtenir un bon emploi du temps; ils consistent à charger la mémoire de choses souvent inutiles; à mettre de très jeunes intelligences à demi-ouvertes en rapport avec ce que je trouve absolument au-dessus de leur portée; à faire de l'accessoire le principal. — L'Allemand dit que l'instruction doit procéder de la pratique à la théorie, des sens à la pensée, des faits aux lois. — Sénèque a écrit : « *Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla.* »

L'auteur de l'article parle ensuite du manque de discipline, laquelle il veut simplifier de manière à la rendre une vraie puissance.

« Rarement j'ai eu l'occasion de voir indiquer aux enfants la satisfaction de la conscience, comme prix de premier ordre, et de voir un choix bien fait et délicat dans les punitions. »

Voilà, en un résumé plus ou moins heureux, l'article de M. Castellini. — C'est dommage que l'espace ne me permette pas de vous le traduire entièrement, car alors il n'aurait pas été écourté.

En faisant des souhaits pour que des hommes, des instituteurs comme celui dont je viens de faire l'éloge, se multiplient en Italie, en Italie surtout, qui en a beaucoup besoin, je vous demande pardon de mon long bavardage et je vous prie d'agréer mes sincères hommages.

Louis ZUCCARO,  
abonné à l'*Educateur*,

## BIBLIOGRAPHIE

COMPTE-RENDU DU SEPTIÈME CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE, 135 pages, in-8°, chez Borgeaud, 1879-1880.

Ce rapport attendu et désiré a paru enfin, à la satisfaction grande de ceux qui l'attendaient et le désiraient ; car, sauf quelques réserves, il offre un tableau fidèle, complet et animé des séances et de la vie du Congrès scolaire de 1879 avec ses thèses sérieuses, ses discours ou ses rapports substantiels ou chaleureux, ses scènes tour à tour familières, graves, cordiales et émouvantes. Heureux ceux dont les travaux et les discours étaient écrits d'avance et ont pu être remis tels quels à l'imprimeur. Car les improvisations (une entre autres de l'auteur de ces lignes relative aux Manuels, page 69) n'ont, faute d'un sténographe, pas été rendues avec la même exactitude ; elles sont même parfois trop écourtées. Avis aux organisateurs des congrès futurs ! Il s'y est glissé aussi des fautes d'impression regrettables, comme Brachet pour Bruchet (page 11) ou *amicus usque ad ara* au lieu d'*aras*. Le rapport relatif au Congrès est accompagné de rapports intéressants sur l'Exposition de Lausanne. Ces écrits sont postérieurs au Congrès où il est probable que certaines appréciations des rapporteurs auraient trouvé des contradicteurs.

Quoi qu'il en soit, ce compte-rendu prend place désormais et non sans avantage à côté de ses aînés qui n'étaient pas non plus exempts de taches. C'est le cas d'appliquer, en le prosaisant un peu, le mot connu du poète latin : « Là où je trouverai beaucoup de bonnes choses, je ne m'offusquerai pas de découvrir quelques imperfections. » A. D.

---

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES, par F. Ley, instituteur à l'Ecole modèle ; deuxième édition. Bruxelles, Office de publicité.

« Il me faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde » s'écriait déjà Lafontaine ; M. Ley s'est répété le mot du fabuliste, et il s'est mis à chercher du nouveau en fait de grammaire. L'a-t-il trouvé ? Il suffit de parcourir son livre pour répondre affirmativement sans hésiter. L'épigraphe déjà de l'ouvrage est tout un programme révolutionnaire, mais pacifique, d'enseignement. Ecoutez plutôt :

« Simplifier les méthodes, rendre l'enseignement rationnel, c'est travailler à élever le niveau moral et intellectuel du pays.

« Je ne dis pas à l'instituteur : « Je viens vous faciliter la tâche. » Je viens vous la rendre plus lourde, peut-être ; mais je veux que vos efforts soient profitables aux déshérités de l'intelligence.

« Travailler beaucoup, c'est ne rien faire, si notre travail est perdu.

« De la grammaire actuelle, que reste-t-il aux ouvriers, aux agriculteurs de trente ans ? Une horreur instinctive.

« Un instituteur seul, toujours aux prises avec les difficultés de l'école *primaire*, peut juger ce livre, destiné à son école. »

L'auteur a donné, comme préface à son ouvrage, le discours qu'il a



prononcé au Congrès des instituteurs à Gand, en septembre 1876, et ce discours est une charge à fond contre l'enseignement de la langue maternelle tel qu'il se pratique généralement. Après avoir démontré l'ineptie et l'inutilité des formules et des règles de grammaire dont on bourre la mémoire des enfants depuis leur entrée à l'école jusqu'à leur sortie. l'auteur s'écrie : « Et qu'est-ce que les élèves ont appris, en fin de compte ? Eh bien ! ils ont appris tout ce qu'il faut savoir de règles pour être un grand écrivain, voire même un puriste de la plus belle force ; ils savent qu'il ne faut pas employer *à pour ou* et *vice-versâ* ; ils connaissent la différence entre *rien moins* et *rien de moins* ; entre *tomber à terre* et *tomber par terre* ; ils savent dix fois plus de règles que Corneille et Molière : ils ont tout appris.... excepté à penser. (Notez que je trouve cet exemple dans toutes les grammaires ! ) »

Voilà, certes, un curieux jugement, mélange tout à la fois de singulières louanges et de graves reproches, et nous laissons à ceux qui ont maille à partir avec les difficultés de l'enseignement du français d'en prendre la part qu'ils voudront ; quant à nous, nous nous bornons à constater que M. Ley, après avoir démoli, a voulu réédifier, comme il le dit du reste lui-même. Et il a exposé les principes sur lesquels, selon lui, doit reposer un enseignement rationnel de la langue. Voilà le but de son livre.

Ne pouvant pas, faute de place, l'analyser ici, nous nous contenterons de dire, tout en nous réservant d'en faire des extraits pour la « Partie pratique, » qu'il renferme des vues originales et pédagogiques incontestables ; que c'est un de ces ouvrages qui méritent d'être lus, étudiés et médités. et qu'il serait à désirer, dans l'intérêt des progrès de l'étude de la langue, qu'il fût connu de tous ceux qui sont chargés de la belle mission, non-seulement d'instituteurs, mais d'éducateurs de la jeunesse.

Ajoutons que M. Ley a également publié des *Exercices préparatoires à l'enseignement grammatical* à l'usage des élèves des classes composées de plusieurs divisions, et destinés à être mis entre leurs mains lorsqu'ils savent lire plus ou moins couramment. Comme le précédent, ce petit livre de 147 pages réalise à souhait le fécond principe pédagogique : *du connu à l'inconnu* (1). A. B.

(1) L'ouvrage de M. Ley a eu du succès. La ville de Bruxelles l'a adopté pour ses écoles. La Ligue de l'enseignement l'a adopté pour l'Ecole modèle. Une foule de communes l'ont procuré, sur leur caisse, aux instituteurs. M. Berger, inspecteur à Paris, en a parlé dans sa conférence, lors de l'Exposition de 1878. Tout cela malgré la guerre acharnée que lui ont faite le *Progrès* et l'*Abeille*. Il est vrai que tous les autres journaux pédagogiques belges : l'*Avenir*, le *Moniteur des instituteurs* et la *Gymnastique scolaire*, puis l'*Education*, de Paris, en ont donné un compte-rendu très élogieux. — L'ouvrage se vend 2 fr.

(Note du Rédacteur en chef.)

---



## CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — Quarante aspirantes et seize aspirants au brevet de l'enseignement primaire, il y a là sans doute de quoi réjouir ceux qui craignent la pénurie dans ce domaine! Ce qui est plus réjouissant, c'est le degré de capacité dont ont fait preuve aspirantes et aspirants. Car, sur les quarante aspirantes, la moitié ont obtenu le brevet de première classe et les aspirants sont aussi plus forts que précédemment (onze sur seize ont remporté la première place). Il est juste de dire qu'ils sortaient de la section pédagogique du Gymnase de Neuchâtel, où les études sont de trois années.

VAUD. — Une école normale de gardes-malades existe à Lausanne où elle a été fondée, en 1863, par le comte de Gasparin, aussi généreux philanthrope qu'écrivain fécond et distingué. Elle a reçu, pendant les seize ans de son existence, 250 élèves (dont 32 du Canton de Neuchâtel). Les cours durent cinq mois. On se forme à la pratique à l'hôpital ou au domicile des malades. Il y a là une carrière honorable, éminemment utile, bénie, pour les jeunes personnes du sexe qui la choisissent dans l'esprit de pieux dévouement que réclame essentiellement cette vocation. Quelle différence de gardes-malades animées de cet esprit et de ces infirmiers qui n'agissent que par calcul et sans cœur ou sans discernement.

— Le *Musée géologique vaudois* est maintenant organisé à Lausanne et en état d'être ouvert au public. Il est situé dans le même bâtiment que les bureaux du Département de l'instruction publique, 7, rue Saint-Etienne, à Lausanne, au midi de la cathédrale. Il se compose de quatre salles : une salle de *géologie générale* et une salle de *géologie régionale* au premier étage; une salle de *paléontologie* et une de *minéralogie* au deuxième étage.

Les heures d'ouverture sont : le dimanche, de 11 à 2 heures; le mercredi et le samedi, de 10 à 12 1/2 heures du matin et de 2 à 4 heures du soir. Dans les moments de faible fréquentation, les salles ne seront effectivement ouvertes que sur la demande des visiteurs, qui pourront s'adresser pour cela au préparateur (porte 7). (Communiqué.)

FRIBOURG. Le *Chroniqueur* recommande l'étude de la gymnastique et a donné plusieurs articles sur ce sujet. Il cite le journal scientifique le *Monde et l'Industrie* qui paraît à Fribourg par les soins de M. Adolphe Eggis, le frère consanguin du poète Etienne Eggis. Le *Chroniqueur* ne croit pas, comme certains journaux pédagogiques, que les jeunes campagnards n'aient rien à gagner aux exercices corporels qui développent l'agilité et la souplesse des membres.

BERNE. — Par circulaire du 2 mars 1880, le Directeur de l'éducation, M. le conseiller d'Etat Bitzius, a réglé l'ordre des examens de sortie de l'école primaire. Les examens écrits auront lieu en même temps que les examens oraux, et sous le contrôle d'un des examinateurs avec dé-

fense absolue de communiquer avec le dehors. L'examen n'aura plus lieu sur chacune des branches réales, mais sur l'instruction civique (histoire et géographie suisses) (1). L'appréciation (le mot taxation n'est pas français dans ce sens) se fera au moyen des notes 1 à 5. Il y aura un calcul de moyennes par école et par classe. Les absences devront être indiquées sur les tableaux d'examen.

— Ce Canton a perdu un instituteur de mérite en M. Jean-Ulrich Zumstein (1836-1880), successivement instituteur à la Bächtelen, directeur de l'orphelinat de Masans, près de Coire, maître d'école réelle à Berne et économiste de l'hôpital Ziegler. Il n'était âgé que de 43 ans  
(*Blätter für die Christliche Schule de Berne.*)

— Le 26 février est décédé dans cette ville le doyen d'âge du clergé bernois. M. Gottlieb-Rodolphe König. Il était âgé de 96 ans et en avait passé 63 dans le ministère. Né à Berthoud en 1784 et fils de pasteur, il avait commencé par être précepteur de grandes familles en Italie. En 1810, il fonctionnait déjà comme pasteur à Kirchlindach, près de Berne, et y fonda une bibliothèque pour la Commune ; c'était une des premières de ce Canton. La bonté du cœur honorait König qui, ferme dans sa foi orthodoxe, ne se croyait cependant pas en droit de mal juger ceux qui pensaient différemment. Son presbytère était libéralement ouvert aux amis et aux malheureux.

(*Volksblatt für die Reformirte Kirche de Berne.*)

LUCERNE. — L'*Eidgenosse* de ce Canton publie un trait incroyable de barbarie qui s'est passé à Nauenkirch, où on a mis un homme sur le pavé avec sa femme et huit enfants dont un de quelques mois. Lits, mobilier, linge, le berceau même avec les langes, blouses des enfants plus âgés, tout a été saisi ainsi que le chapeau du père. Cette famille infortunée dut s'en aller à pied à S... où elle arriva à minuit et trouva un asile. « Laissez-là, dit l'*Eidgenosse*, les sociétés protectrices des animaux et fondez des sociétés protectrices des petits enfants contre la cruauté de certains fonctionnaires communaux » Il est à remarquer que le Juge de paix (un homme au cœur de diamant) et un gendarme présidaient à cette belle opération qui fait honneur à une société chrétienne et civilisée.

Il y a longtemps qu'une société protectrice des petits enfants et des vieillards existerait en Suisse, si on y était aussi sensible aux souffrances de l'humanité qu'aux moindres péripéties de la vie politique. On aimerait à voir les ministres des autels et les instituteurs, ces ministres du progrès, unir leurs efforts contre les oppresseurs des déshérités de toute espèce, comme le faisait Pestalozzi, dont la grande âme tressaillerait de joie dans sa tombe, en se retrouvant dans ses disciples.

BALE-VILLE. — On se rappelle le projet de réorganisation de l'instruction primaire rédigé par le conseiller d'Etat Klein, directeur de l'instruction publique, en 1877, mais qui eut pour résultat de faire mettre de

(1) Ce point n'est pas très clair. Entend-on par instruction civique l'histoire et la géographie suisses ?



côté ce directeur et son projet. M. Speiser l'a remplacé et a fait un nouveau projet où il maintient, par exemple, l'enseignement religieux écarté par M. Klein. Un Gymnase supérieur remplace le Pædagogium. L'école complémentaire est abandonnée au libre arbitre des autorités communales et n'est pas réglé par la loi. L'instruction primaire obligatoire a huit ans de durée. L'instruction gratuite cesse au Gymnase et à l'Ecole réelle supérieure. La direction de l'instruction publique n'est pas entre les mains d'un chef unique, mais d'un Collège ou Conseil d'éducation de neuf membres. En ville, le contrôle de l'instruction publique est exercé par les recteurs et inspecteurs; dans les campagnes, par des Commissions d'école. Les instituteurs sont élus pour un temps indéterminé. Il y a pour l'instituteur mis à la retraite, soit pour insuffisance, soit par suite de la suppression du poste, le droit de réclamer une indemnité. Au bout de 10 ans, l'instituteur a droit à une pension (4 à 500 francs). Le maximum des élèves d'une classe élémentaire est fixé à 52.

TESSIN. — Le *livre du Recteur*, de Genève, qui offre le catalogue des étudiants de Genève, nous apprend que les jeunes Tessinois ont pris dès 1832 l'habitude de fréquenter l'Académie de Genève pour y étudier la philosophie et le droit, le droit surtout. Une phalange d'avocats s'y est formée. L'*Educatore*, de Bellinzzone, en donne la liste jusqu'en 1879. Parmi ces étudiants figurent des Rusca, Albrizzi, Stoppani, Rossi, et entre autres, Ermenegildo Rossi de Sessa, le traducteur de la quatrième édition de l'*Histoire suisse* de M. Daguét.

— On a dû fermer l'école des filles à Poleggio à cause de l'apparition de la danse de St-Guy. Un journal *ultra* demande qu'on recherche les auteurs de la maladie.

FRANCE. — Six acteurs du Théâtre français viennent d'être nommés officiers d'académie. Combien d'instituteurs méritants, de professeurs après 30 ans de service n'auront aucune récompense. Les acteurs du Théâtre français gagnent 60,000 francs par an, les instituteurs 1.000 à 2,000 francs et instruisent trois générations.

(L'*Ecole nouvelle* de janvier-février 1880, directeur Gustave Francolin.)

ALSACE. — Un inspecteur d'école demandait un jour à un élève combien de pieds avait un hanneton. Cette question stupéfia les assistants, bons campagnards qui pensaient que l'inspecteur avait une fêlure au cerveau. Et comme l'inspecteur réitérait la question : « Monsieur l'inspecteur, fit un paysan, nous n'envoyons pas nos enfants à l'école pour y apprendre de pareilles bêtises. Les hannetons appartiennent aux arbres et non à l'école. »

ALLEMAGNE. — Trois jeunes garçons de 10 à 14 ans, s'étant laissé enthousiasmer pour la cause nihiliste par la lecture de certains journaux, volèrent chacun une somme d'argent à leurs parents pour s'armer de poignards et de revolvers. Leur intention était de partir pour la Russie avec l'argent qu'ils prendraient encore à leurs parents. Mais leur dessein fut dévoilé aux parents par un jeune garçon qu'ils voulaient embaucher et qui ne partageait pas leur enthousiasme pour l'assassinat politique. C'est le fruit des comptes-rendus malsains de certains journaux. On



a reproché longtemps aux jésuites qu'ils prêchaient le régicide au nom de la religion et on le prêche maintenant au nom de la liberté, comme si elle pouvait fleurir dans le sang et par le crime.

— Le patinage a été funeste aussi à bien des personnes sur les bords du Rhin. Un instituteur a disparu dans les flots avec 21 de ses élèves à Caub.

BAVIÈRE. — La Société de gymnastique de Munich insiste pour que les enfants ne soient pas toujours assis à l'école et que certains exercices, comme le chant et la lecture, se fassent debout. On pourrait y ajouter le calcul mental et les récitations. Ces dernières, faites par les élèves rangés en cercle, auraient l'avantage de se produire plus consciencieusement, sans cahiers ouverts sous les yeux des élèves ou mis à portée des récitants par des voisins complaisants. L'enseignement mutuel, par ses groupements en cercle, avait des avantages à cet égard.

ITALIE. — L'ancien ministre de l'instruction publique, Bonghi, a publié, dans la *Nouvelle Anthologie*, de Rome, un voyage dans l'Engadine, où cet homme d'Etat fait preuve d'une connaissance exacte de l'état des écoles dans cette contrée. Ce voyage offre par dessus le marché une lecture très attrayante. (*Freie Rhätier* de Coire du 26 février.)

— Le Congrès pour l'amélioration du sort des sourds-muets, qui devait se tenir à Côme, aura lieu à Milan. M. Hügentobler proposait de le réunir à Zurich. Ce Congrès aura lieu du 6 au 11 septembre.

AUTRICHE. — Le Ministère de l'instruction publique a changé quatorze fois de mains depuis 1848. Celui qui l'a dirigé le plus longtemps est le comte Leo Thun, qui l'a exercé pendant onze ans. M. de Stremayr a occupé huit ans le ministère. Il serait curieux de mettre à côté de ces mutations celles qui ont eu lieu en France depuis la même époque et pendant le même laps de temps.

GALLICIE (Autriche). — Il paraît dans ce pays deux feuilles scolaires subventionnées par l'Etat, une en langue polonaise, la *Szkola*, l'autre en langue ruthénienne. Chacune reçoit de l'Etat 500 florins. Nous n'en sommes pas là en Suisse.

HONGRIE. — Il y a dans le comitat de Somogy un village où, de mémoire d'homme, il n'y a eu ni repris de justice, ni condamné. Les cabaretiers y font de si mauvaises affaires qu'ils quittent l'un après l'autre, désolés de ne pas vendre en quatre mois ce qu'ils vendraient ailleurs en un jour. Les habitants du dit village sont tous laborieux et agriculteurs ou éleveurs de bétail, gens vraiment pieux qui ne font de tort à personne et ne parlent mal de quiconque. Le nom de ce village modèle est *Edde*. La feuille que nous citons attribue la moralité exceptionnelle de cette localité à un vieil instituteur qui y enseigne depuis 38 ans et qui est un homme distingué.

— Ce n'est pas qu'en Espagne que les instituteurs meurent de faim. La terre des Magyares et de Mathias Corvin a aussi ses maîtres d'école faméliques, témoin ceux de Waitzen qu'on ne paie pas. Le bourgmestre n'a pas d'argent pour eux et les chefs du Comitat le pressent en vain de s'exécuter.

*Freie pædagogische Blätter de Vienne.*

## PARTIE PRATIQUE

Les examens d'état pour le brevet primaire venant d'avoir lieu à Neuchâtel, nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs les matières qui ont fait l'objet des examens écrits. Nous ajouterons que la volée d'avril 1880 comprenait 15 aspirants et 40 aspirantes; sur ce nombre, 34 ont obtenu le brevet de premier degré, savoir : 11 aspirants et 23 aspirantes, et 19 le deuxième degré, 3 messieurs et 16 demoiselles. Le résultat a donc été très satisfaisant.

### FRANÇAIS

COMPOSITION. — Le sujet était : *L'arrivée d'un train.*

ORTHOGRAPHE. — La dictée qu'on va lire a donné le résultat suivant : 16 aspirantes et un aspirant ayant fait de 0 à une faute et demie ont obtenu la note maximum, 10; 3 aspirants et 9 aspirantes ont eu 9, et 3 seuls des postulants sont descendus à un chiffre inférieur à 6, qui leur enlevait le droit au premier degré; un aspirant et une aspirante ayant fait plus de 20 fautes n'ont pu, de ce fait, obtenir aucun brevet. Voici la dictée, que nous ferons suivre d'indications sur les fautes les plus communes :

### LES HOLLANDAIS

Le grand historien français Michelet, qui s'est montré si sympathique à l'endroit d'êtres infimes tels que les oiseaux, les insectes même, ne nous paraît pas avoir été impartial alors que, parlant du peuple hollandais, il s'exprime ainsi : (1) « Ce petit peuple dur, avare, taciturne, qui fit tant de grandes choses sans grandeur. » Et il passe avec dédain devant ces sauteurs de harengs (2), ces sortes d'amphibies (3) construisant leurs demeures (4) au sein des eaux, comme les castors; et, par ce jugement hasardeux, il les voue en quelque sorte à la vindicte (5) publique.

Quels que soient les titres de cet illustre écrivain à notre admiration, nous ne pouvons accepter comme un verdict (6) sans recours (7) ni appel, le jugement sommaire, voire (8) même dédaigneux qu'il porte sur cette nation industrielle. Telle n'est pas non plus l'opinion d'un publiciste italien qui, après un séjour dans les Pays-Bas (9), raconte à ses compatriotes, et, grâce aux traductions dont sont honorées ses descriptions, à l'univers entier, ce qu'il a vu, senti et admiré dans ce pays sur lequel ont déjà écrit les Lafontaine et les Racine (10).

(1) On a généralement négligé de mettre les deux points, les guillemets et la lettre majuscule, mais, comme on ne marque pas de faute pour la ponctuation, cela n'a pas eu de conséquence pour le résultat; on est peut-être un peu coquant. (2) Plusieurs ont écrit au singulier, et quelques-uns *harangs*; (3) *amphibies*; (4) *leur demeure*, on a marqué la faute pour le singulier; (5) *vaindicte* ou *vindique*, ignorance du sens; (6) *verdicte*; (7) *recour*; (8) *voir*; (9) *Pays-bas*; (10) les *Lafontaines* et les *Racines*.



Mais, que dis-je ? il raconte. Il chante plutôt, car ses récits ne sont pas tant, à certains endroits, des impressions de voyage (1), que des effusions lyriques, de vrais dithyrambes (2). Et pourquoi non ? N'aurait-elle pas aussi son poète, cette longue guerre soutenue contre l'eau sous toutes ses formes effrayantes : lacs qui exhalent leurs miasmes putrides ; fleuves prêts (3) à inonder, à submerger la contrée : mer furieuse (4) battant sans trêve (5) ni merci les digues qui la défient, et rugissant son éternelle menace contre cette terre factice, cette boue détrempée qu'elle ensevelira peut-être quelque jour (6).

Jusqu'ici la victoire est à ces lutteurs flegmatiques (7), persévérants, infatigables (8). Ces terres qu'ils habitent, ils les ont disputées à leur éternelle ennemie, la mer ; ils les lui ont arrachées, et ils se défendent contre elle à toute heure, à toute minute. Sans cesse l'œil au guet, ils réparent les brèches que les lames toutes furieuses, tout (9) envahissantes menacent de s'ouvrir ; aussi pourrait-on dire que la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite sur la nature, ce n'est pas le cheval, comme le dit Buffon, mais la Hollande.

Maintenant, ce pays est l'un des plus fertiles, et, proportionnellement, l'un des plus peuplés de l'Europe, puisqu'il compte quelque cent onze (10) habitants par kilomètre carré. N'a-t-il pas aussi sa grandeur, ce courage opiniâtre que ne lassent ni ne rebutent (11) jamais l'obstacle ni le danger sans cesse renaissants (11) ?

---

MATHÉMATIQUES. — Voici les problèmes posés aux aspirants et aux aspirantes ; nous les donnons avec les réponses.

A. Aux aspirantes.

1. Le cocon de ver à soie pèse 4,75 grammes et donne 7 pour % de bourre de soie, 9  $\frac{1}{2}$  pour % de déchet et le reste de soie grège. Quel prix retirera-t-on d'après cela de 500000 cocons, en admettant que la soie grège vaut fr. 95,40 le kilogramme, et la bourre de soie fr. 17,80 le kilogramme ?

Réponse : fr. 192149,375.

2. Une fontaine remplit un bassin en 1 heure ; par une ouverture, il peut se vider en 1 heure et 20 minutes. Si cette ouverture reste ouverte,

---

(1) *De voyages*, la faute ; (2) On a généralement massacré ce mot, mais le comble, pour employer un mot à la mode, du *quiproquo*, c'est certainement l'orthographe suivante : *des tyrans* ; (3) *fleuve prêt*, singulier, la faute ; (4) en revanche, *mers furieuses*, la faute ; (5) plusieurs ont mis l'accent grave, mais la faute n'a pas été comptée, tout le monde n'étant pas censé savoir la bizarrerie d'orthographe entre les trois mots : *sève*, *fève* et *trêve* ; (6) *quelques jours*, la faute ; (7) ou *phlegmatiques*, un seul a écrit ainsi, et n'a pas eu de faute ; (8) *infatigables* ; (9) quelques-uns, ce qui est déjà trop, ont manqué l'accord du mot *tout* ; (10) *cent-onze*, une demi-faute ; (11) c'était certainement la seule difficulté d'accord, le seul piège, si tant est que piège il y ait, et plusieurs s'y sont laissé prendre. Il est donc bon, en fait d'orthographe, de ne pas négliger ces règles de grammaire dont quelques-uns se moquent fort mal à propos.



en combien de temps la fontaine aura-t-elle rempli le bassin, en supposant que celui-ci était vide au commencement ?

Réponse : 4 heures.

3. Théorie et usage de la proportion.

---

B. Aux aspirants.

1. L'obélisque de Louxor, érigé sur la place de la Concorde, à Paris, est un monolithe en granit ayant la forme d'un tronc de pyramide quadrangulaire à base carrée. La base inférieure a 2<sup>m</sup>,42 de côté; la base supérieure 1<sup>m</sup>,54. Cette première partie formant le fût du monolithe est, de plus, surmontée d'un pyramidion quadrangulaire ayant pour base la base supérieure du fût et une hauteur qui est le  $\frac{4}{19}$  de la hauteur totale, laquelle est de 22<sup>m</sup>,80. Le poids spécifique du granit étant de 2,75, on demande le poids de ce monolithe ?

Réponse : 239313,8 kilogrammes.

2. Le même calcul qu'aux demoiselles, n° 2.

3. Résoudre l'équation :

$$\frac{3}{x-4} + \frac{4}{x-3} = 2.$$

Réponse : 7 et 3,5.

4. Théorie élémentaire des logarithmes.

---

COMPTABILITÉ. — Voici le problème donné aux aspirants; nous prions nos abonnés qui voudraient en chercher la solution, de bien vouloir nous l'envoyer; nous la publierons nous-mêmes prochainement avec les noms de ceux qui l'auront trouvée exactement.

*Problème de comptabilité en partie double.*

Je reçois de L. Richard, fabricant d'horlogerie, à Bienne, les marchandises suivantes, facturées le 25 février 1880, valeur à 3 mois, ou au comptant 5 % d'escompte.

Montres diverses . . . . . : . Fr. 15275,25

Le même jour, je retourne au fournisseur, comme non acceptables, 12 montres pour fr. 1821, et lui règle son compte par les remises suivantes :

|       |         |                                        |             |               |
|-------|---------|----------------------------------------|-------------|---------------|
| Owfl. | 2000    | au 10 mai 1880, sur Vienne             | (change 204 | escompte 4 %) |
| Lst.  | 189     | au 20 mai 1880, sur Londres            | ( » 2520    | » 3 %)        |
| Mft.  | 2128,20 | au 15 mai 1880, sur Berlin             | ( » 123 1/2 | » 4 %)        |
| Fr.   | 1175    | au 1 <sup>er</sup> mai 1880, sur Paris | (au pair    | » 3 1/2)      |

et le solde en espèces.

D'après ces données, ramener l'opération au comptant, chercher le solde en espèces, indiquer comment doivent se passer les divers articles du Journal et du Grand-Livre, et balancer dans ce dernier le compte L. Richard. — Pour gouverner, admettre l'année commerciale de 360 jours et calculer l'escompte de la facture indépendamment du temps.

## ARITHMÉTIQUE.

### *Problèmes pour les élèves.*

1° Le village de B. possède sept classes, trois classes de garçons, trois classes de filles et une classe mixte. La 1<sup>re</sup> classe des garçons compte 38 élèves, la 2<sup>e</sup>, 45, et la 3<sup>e</sup>, 48. La 1<sup>re</sup> classe des filles compte 42 élèves, la 2<sup>e</sup>, 47, et la 3<sup>e</sup>, 51. La classe mixte renferme 23 garçons et 26 filles. Combien y a-t-il d'enfants qui fréquentent l'école dans le village de B.? De combien le nombre des filles est-il supérieur à celui des garçons?

*Réponse : 1° 320 enfants ; 2° de 12.*

2° Un ouvrier menuisier, qui travaille à ses pièces, a fabriqué pendant le mois de janvier : 2 tables rondes, 18 chaises et 2 commodes. Sachant que ce travail lui est payé aux prix suivants : les tables rondes, à fr. 32 pièce, les chaises fr. 3 et les commodes fr. 19, et qu'il a travaillé 26 jours, on demande combien cet ouvrier a gagné par jour?

*Réponse : fr. 6.*

3° On a acheté un tonneau d'huile de 150 litres à fr. 1,70. On l'a revendu fr. 2,30 le litre. Quel bénéfice a-t-on fait, sachant qu'il y a eu 3,6 litres de déchet?

*Réponse : fr. 81,72.*

4° Quinze ouvriers se sont associés pour construire un chemin de 2850 mètres de longueur, à raison de fr. 3,25 le mètre courant. Les frais se répartissent comme suit : achat et entretien du matériel, fr. 586,90; pension alimentaire, 3150 fr.; divers, fr. 184,30. Ils terminèrent leur travail en cent jours. D'après ces données, bouclez le compte et dites : 1° combien il revient à chaque associé après déduction des frais mentionnés plus haut, et 2° combien chacun a gagné par jour, outre sa pension et les frais d'exploitation?

*Réponse : fr. 356,08; chaque ouvrier gagnait fr. 3,56 par jour.*

5° La municipalité de B. a une population scolaire de 320 enfants. Elle a fait construire un collège qui a coûté fr. 190000, dont elle paie l'intérêt à 4 1/2 % l'an; elle a en outre emprunté fr. 5000 à 4 % pour ameublement et matériel; le traitement annuel des maîtres et maîtresses s'élève à 10000 fr.; 300 fr. sont inscrits au budget pour réparations et fr. 150 pour frais divers et renouvellement du matériel. On demande quelle somme la municipalité de B. consacre annuellement pour l'instruction de chaque élève de son ressort?

*Réponse : fr. 60.*

6° Un épicier a mélangé 10 kilos de café à fr. 1,80 le kilo, 15 kilos à fr. 2,30 le kilo et 20 kilos à fr. 2,50 le kilo. Combien doit-il revendre ce mélange pour gagner 19 fr.?

*Réponse : fr. 2,70 le kilo.*



EXAMENS ANNUELS DES ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON  
DE VAUD EN 1880.

DICTÉES.

DEGRÉ INTERMÉDIAIRE

*Les Castors.*

C'est dans l'eau et près de leurs habitations que les castors établissent les magasins. Ils bâtissent leurs petites cabanes tout près les unes des autres; ils adoucissent leur travail en le partageant, et jouissent en paix de tous les biens que les hommes désirent vainement. S'ils ont quelques ennemis communs, ils les évitent avec facilité. Ils s'avertissent en frappant sur l'eau avec la queue. Les coups retentissent, les castors plongent dans le lac et se réfugient dans leurs asiles.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

*Winkelried.* (Mot à épeler préalablement.)

En voyant la petite troupe des Suisses sur le point d'être enveloppée par l'armée autrichienne, Winkelried prend une résolution sublime. Plus prompt que l'éclair, il court à l'ennemi, embrasse de toutes ses forces autant de lances autrichiennes qu'il peut en saisir, les enfonce dans sa poitrine, et, entraînant avec lui, en tombant, ceux qui les portaient, il ouvre à travers la phalange ennemie un passage où les Suisses entrent et se précipitent. Pareilles à un glaive tranchant, leurs files étroites et serrées pénètrent dans les rangs autrichiens, qu'elles rompent et dissipent. Vaincus par l'étonnement avant d'être frappés par le fer, les ennemis se culbutent eux-mêmes: ils tombent sans résistance, et la plupart expirent étouffés sous le poids de leurs pesantes armures.

*Bonivard.* (Mot à épeler préalablement.)

Bonivard, ayant voulu affranchir Genève, échoua dans son entreprise; transporté à Chillon, il y trouva une captivité affreuse. Lié par le milieu du corps à une chaîne dont l'autre bout allait rejoindre un anneau de fer scellé dans un pilier, il resta ainsi six ans, n'ayant de liberté que la longueur de cette chaîne, ne pouvant se coucher que là où elle permettait de s'étendre, tournant toujours comme une bête fauve autour de son pilier, creusant le pavé avec sa marche forcément régulière, rongé par cette pensée que sa captivité ne servait peut-être en rien à l'affranchissement de son pays, et que Genève et lui étaient voués à des fers éternels. Le silence de cette longue nuit n'était troublé que par le bruit des flots du lac battant les murs du cachot.

---

*Sujets de composition :*

A. Pour le degré intermédiaire.

La neige. La salle d'école. Un nid d'oiseau.

B. Pour le degré supérieur.

Une belle journée de printemps. Le lac Léman. Une veillée d'hiver.  
Un jour de marché à la ville.